

13-14 JUIN 2019
DUNKERQUE

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE

LES COLLECTIVITÉS
LOCALES FACE AUX ENJEUX
DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LIVRET DU PARTICIPANT

CO-ORGANISÉ PAR :



WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
MANIFESTATIONS



© 2019 CNFPT. TOUS DROITS RÉSERVÉS. PHOTO: AERIAL PHOTOGRAPHY



ÉDITO



Emmanuelle LOINTIER
Présidente nationale
de l'Association des
Ingénieurs Territoriaux
de France

Au nom du bureau national de notre association, je suis heureuse de vous accueillir aux Rencontres nationales de l'ingénierie territoriale 2019. Avec notre ancrage dans les territoires d'exercice de nos missions, nous sommes particulièrement concerné-e-s par la thématique générale retenue cette année « Les collectivités territoriales face à l'enjeu de l'économie circulaire ».

Notre équipe sur place et nos groupes de travail se sont investis, avec les équipes du CNFPT-Inset de Dunkerque et de la Communauté urbaine de Dunkerque, pour vous préparer un programme intellectuel très riche qui satisfera, je n'en doute pas, votre envie de découvrir, échanger et confronter vos expériences et vos idées. Nous souhaitons que chacun d'entre vous puisse bénéficier des 26 ateliers et 16 ateliers hors les murs abordant des déclinaisons en tout domaine du thème proposé.

Que vous soyez fidèles depuis toujours à nos rencontres ou que vous ne soyez jamais ou peu venus, que vous démarriez dans la fonction publique territoriale ou que vous ayez déjà porté de nombreuses missions en collectivités territoriales, vous êtes attendu-e-s pour échanger et enrichir les débats et pour rencontrer collègues ou acteurs de notre monde des collectivités lors des moments de convivialité !

Merci pour votre présence !



ÉDITO



François Deluga
Maire du Teich
Président du CNFPT

À l'instar des Entretiens territoriaux de Strasbourg, évènement phare des managers territoriaux, les Rencontres nationales de l'ingénierie territoriale (RNIT) sont un temps fort annuel de la formation des agents publics territoriaux.

Les enjeux de l'économie circulaire pour les collectivités territoriales seront au cœur des échanges de cette édition 2019 entre experts, praticiens et chercheurs. Les collectivités et leurs agents sont les principaux acteurs des politiques territoriales intégrant ce nouveau modèle sociétal. Produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources et la production des déchets ultimes impacte en effet de nombreux domaines techniques : voirie durable, développement des territoires, gestion des déchets, mobilité...

C'est une occasion de démontrer que les territoires peuvent participer et même impulser les (ré)évolutions que les niveaux nationaux ou internationaux ont parfois du mal à considérer. Depuis plusieurs années, l'offre de services du CNFPT traite de ces nouvelles façons de faire, dans de nombreux domaines techniques mais ce rassemblement annuel est une occasion unique pour échanger autour des innovations sur cette thématique. La diversité des modes d'intervention, entre conférences prospectives, ateliers participatifs, visites sur le territoire de Dunkerque amène une grande qualité pédagogique nécessaire aux transferts de compétences pour donner corps aux initiatives en matière d'économie circulaire, à toutes les échelles d'intervention et sur tous les territoires.

Il faut souligner enfin l'originalité de ce partenariat avec l'Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF) et remercier la communauté urbaine de Dunkerque, qui se mobilise pour accueillir ces rencontres.

Vous souhaitant une bonne formation !



ÉDITO



Patrice Vergriete
Maire de Dunkerque
Président de la
Communauté urbaine
de Dunkerque

Avec la mise en place du bus gratuit ou le travail mené pour l'appel à manifestation d'intérêt Territoire d'innovation et de grande ambition (TIGA), le Dunkerquois ne manque pas d'idées innovantes! Pionnière sur le tri sélectif, créatrice des Assises de la transition énergétique il y a 20 ans, la Communauté urbaine de Dunkerque développe ses initiatives novatrices, comme la fondation du Dunkerquois solidaire pour l'emploi local, et soutient les innovations en matière d'économie circulaire, précieuse pour économiser les ressources et créer des emplois pérennes.

À l'intersection des compétences des collectivités territoriales et de l'action des entreprises, l'ambition est maintenant d'inventer l'industrie du XXI^e siècle, en poursuivant l'extension de notre réseau de chaleur, en favorisant la sensibilisation des citoyens, en soutenant des projets comme l'incubateur EuraÉnergie (plateforme dédiée aux startups de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables), le stockage hydrogène dans le cadre du démonstrateur Gestion des réseaux par l'injection d'hydrogène pour décarboner les énergies (GRHYD)... sans oublier l'éolien offshore.

À cet égard, notre territoire est un laboratoire des mutations qui concernent de nombreux bassins de vie, et qui posent la question de l'attractivité. Ici encore, le Dunkerquois fait preuve d'audace, puisque notre littoral est candidat à la labellisation Grand Site de France. Grâce à sa beauté insolite et à une politique volontariste, le Dunkerquois est aussi une terre de tournages qui attire de plus en plus les productions et les superproductions. Loin des clichés industriels, Dunkerque est un site reconnu pour la pratique des sports nautiques et possède une offre touristique diversifiée : mémoire, patrimoine, art contemporain, nature, sorties en famille...

Bienvenue à Dunkerque !

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Selon le ministère de la transition écologique et solidaire « l'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets ».

Et s'il s'agissait tout simplement de faire plus et mieux avec moins en évitant le gaspillage ?

L'économie circulaire serait donc un système économique privilégiant la réduction des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être des individus en privilégiant à tous les stades de la production et des échanges (de biens et de services) la consommation de nouvelles ressources naturelles.

Dès les années 1970, différents courants de pensée convergent vers cette idée de limiter les impacts de l'Homme sur la nature. Les notions d'économie en boucle, de zéro déchet, de recyclage, d'écologie industrielle vont peu à peu structurer puis formaliser l'économie circulaire dans une sorte de « modèle opérationnel de mise en œuvre du développement durable ».

Même si le champ d'applications de l'économie circulaire n'est pas encore totalement délimité, plusieurs grands axes commencent à émerger :

- une écologie industrielle via des approvisionnements en ressources durables et des modes de production dé carbonés ;
- une économie de la fonctionnalité s'appuyant davantage sur le partage de biens que sur la propriété ;
- l'éco responsabilité du consommateur allant de la bonne (meilleure) utilisation, au réemploi, en passant par la réparation ;
- une gestion des déchets privilégiant le recyclage et évitant les pertes fatales d'énergies et de ressources.

L'économie circulaire « doit » être complétée par une économie de proximité organisant un regroupement territorial d'acteurs économiques qui coordonnent leurs activités. Il s'agit bien des notions de circuits courts, de ventes en direct, des services à la personne, et du commerce de face-à-face, « le troc ».



LES RESSOURCES SUR LE WEB...

- Le réseau des documentalistes du CNFPT, et en particulier de l'INSET de Dunkerque, de la délégation Nord - Pas-de-Calais et de la délégation Picardie vous propose un ensemble de ressources en lignes, accessibles ici : <http://www.pearltrees.com/insetdunkerque/rnit/id24271140>
- www.economiecirculaire.org
- <https://institut-economie-circulaire.fr/economie-circulaire/>
- <http://www.amorce.asso.fr/fr/>
- <https://www.actu-environnement.com/>
- <https://www.ademe.fr/>
- <http://www.cerdd.org/>

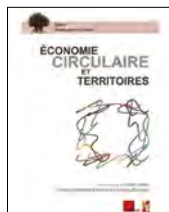


SUR ÉTAGÈRE...

Vous pourrez retrouver sur le STAND CNFPT un ensemble de ressources, monographies et dossiers :



ROSS-CARRE Hervé.
L'économie circulaire.
La Plaine Saint-Denis :
AFNOR,
« 100 questions pour
comprendre et agir ».
2016, 138 p.



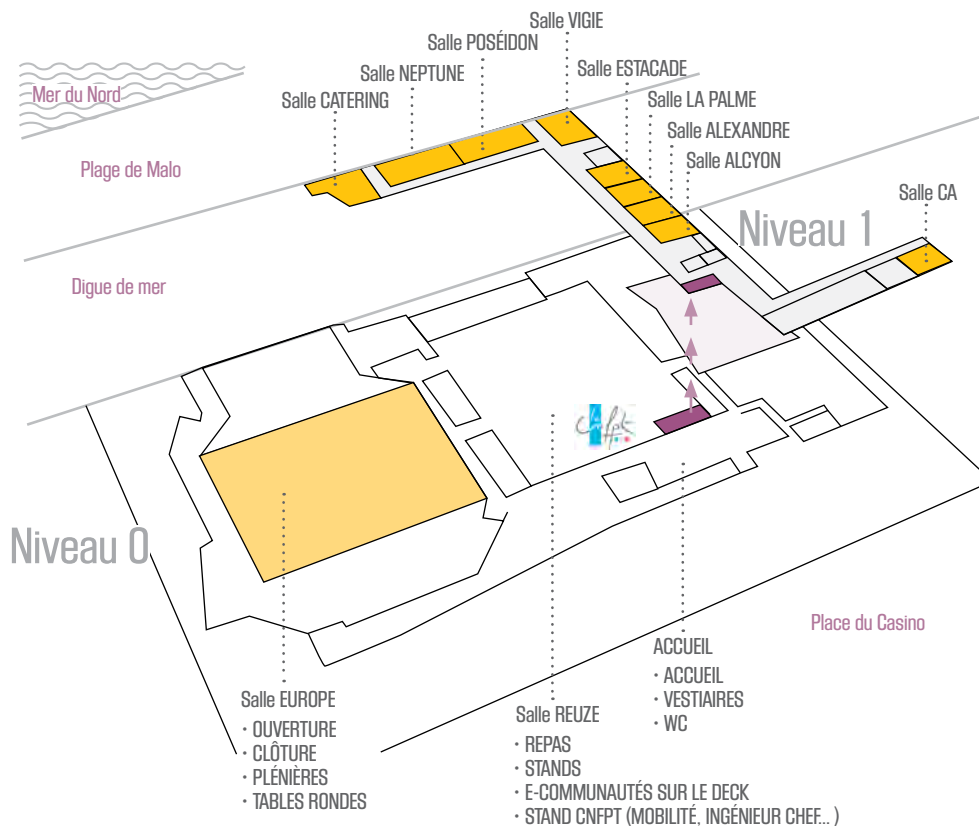
LAZZERI Yvette, BONET
FERNANDEZ Dominique,
DOMEIZEL Mariane.
*Économie circulaire et
territoires.*
Aix-en-Provence :
Presses Universitaires
de Provence ; Presses
Universitaires d'Aix-
Marseille, « Espace &
développement ».
2017, 202 p.



LEVY Jean-Claude,
AUREZ Vincent.
*L'économie circulaire,
un désir ardent des
territoires : transition
écologique.*
Paris : Presses des Ponts.
2014, 207 p.

PLAN DU KURSAAL

Les salles d'ateliers sont situées à l'étage accessible depuis le hall d'accueil



INFOS PRATIQUES

Rendez-vous sur le stand du CNFPT, pour toutes vos questions pratiques pendant les rencontres.

JEUDI 13 JUIN 2019

8 h 45-9 h 45 : **ACCUEIL CAFÉ** – Salle REUZE

9 h 45-10 h 30 : **ACCUEIL INSTITUTIONNEL** – Salle EUROPE

- Patrice VERGRIETE, Président de la Communauté urbaine de Dunkerque
- François DELUGA, Président du CNFPT
- Emmanuelle LOINTIER, Présidente de l'AITF

10 h 30-11 h 00 : **PRÉSENTATION DE « PROJETS LYCÉENS »** par le lycée EPID de Dunkerque

11 h 00-11 h 30 : **CONFÉRENCE INTRODUCTIVE** par Fanny AGOSTINI

Journaliste présentatrice de Thalassa, organisatrice du ClimateBootCamp, présidente de l'AMAP Nextrabiotv et cofondatrice de l'ONG LanDestini

11 h 30-13 h 00 : **1^{ère} TABLE RONDE :**

« L'économie circulaire : changement de modèle, changement d'échelle ! »

Cette première table ronde posera les questions suivantes : Quels sont les piliers de l'économie circulaire ? Comment les boucles de valeurs de l'éco-conception à la transformation des biens s'inscrivent-elles dans la transition écologique ? L'économie circulaire renvoie les collectivités locales à leur rôle et leur place dans les organisations territoriales : comment produire des intérêts communs et partagés dans un monde économique concurrentiel ? Comment co-construire les grands axes de cette politique ? In fine, l'économie circulaire et le territoire : une transition vers la création de « communs territoriaux » comme l'eau, l'énergie, les ressources naturelles... ?

Intervenants :

- Maïté DUFRASNE, cheffe de service de l'intercommunale IDEA, Belgique
 - Raphaël GUASTAVI, ADEME
 - Nicolas IMBERT, directeur exécutif de Green Cross et président du conseil scientifique du Learning Center
 - Patrick LAMBERT, directeur général de la Communauté urbaine de Dunkerque
 - Jules NYSSSEN, délégué général de l'Association des Régions de France
 - Bernard PECQUEUR, professeur d'économie université, laboratoire PACTE
- Modération : Julie MERKLING, animatrice de conférences et de débats

13 h 00-14 h 00 : **BUFFET DÉJEUNATOIRE** – Salle REUZE



14 h 00-16 h 00 : **ATELIERS AU CHOIX – Salles à l'étage**

› Pour trouver votre salle : suivez les écrans !

ATELIER 1 Économie d'eau, économie de l'eau : effort ou bénéfice ?

Les collectivités sont impliquées sur ce qu'on dénomme les grands et petits cycles de l'eau : elles assurent l'adduction d'eau potable, l'épuration des eaux usées, gèrent les ruissellements pluviaux des installations, des bâtiments, des espaces de nature. La gestion économe de l'eau et son utilisation rationnelle constituent des enjeux majeurs, à l'heure où la ressource se raréfie en quantité et se dégrade en qualité. Au travers d'exemples de collectivités en matière de gestion des eaux pluviales, en excès comme en déficits, et de gestion des eaux usées (réutilisation des eaux de step, réutilisation industrielle de la ressource en eau après traitement, jardin de pluie, récupération et injection du bio gaz dans les réseaux), les participants de l'atelier seront invités à un travail collaboratif pour co-construire les conditions d'une meilleure diffusion des bonnes pratiques d'économie d'eau.

› **Un atelier pour prendre connaissance d'exemples d'actions et de pratiques permettant les économies d'eau, et identifier les freins et les leviers pour mettre en œuvre des actions concrètes d'économies d'eau.**

ATELIER 2 L'ingénieur généraliste, initiateur de nouveaux flux circulaires de matériaux au sein de ses services, de la ville et du territoire

Les ingénieurs territoriaux généralistes, acteurs du développement urbain, contribuent à l'émergence de projets d'économie circulaire. Ils inventent de nouveaux flux où le déchet disparaît, que ce soit dans le secteur de la construction (matériaux locaux et renouvelables), dans la création de ressourceries ou bien encore dans la gestion des activités de services techniques. Cet atelier présentera l'exemple de la ville de Nanterre avec une école en terre crue et la recyclerie Bell'occas d'Ardennes métropole, pour ensuite inviter les participants à co-concevoir de manière active leurs propres projets locaux.

› **Un atelier pour co-concevoir de manière active des projets locaux de flux circulaires.**

ATELIER 3 Gestion en vue de la valorisation des déchets de bâtiments

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) et le décret n°2016-288, obligent les maîtres d'ouvrage à organiser leur gestion des déchets. Dans un cadre d'opérations publiques, quelles sont les tâches du maître d'ouvrage et les missions des maîtres d'œuvre ?

- La réutilisation des composants en bon état est-elle une utopie ? Quels sont les risques et les opportunités ? Entre crainte et débrouillardise, il s'agit de la prise en considération des matériaux récupérables dans un projet architectural, mais en prenant les précautions qui s'imposent vis-à-vis de contraintes réglementaires, des intérêts économiques du maître d'ouvrage et de la maintenance.



PROGRAMME

- Les métiers du recyclage : itinéraire d'un vieux sulfate de calcium anhydre.
- Je fabrique des produits de construction avec une partie de recyclage et j'en suis fier !

► **Après cet atelier, vous saurez préparer vos collectivités à être exemplaires dans les domaines de la gestion des déchets d'activité.**

ATELIER 4 Les ressourceries – Des capacités de réinsertion en donnant une seconde vie à nos déchets

À plus ou moins grande échelle, l'économie circulaire est aussi un moyen d'insertion sociale pour l'ensemble des acteurs économiques. Deux exemples seront présentés qui reflètent la nécessité d'impliquer tout un chacun vers une gestion raisonnée de ces déchets. Le Smicval Market est un équipement innovant conçu pour changer la vision des déchets (le déchet comme une ressource) et replacer les citoyens au cœur du fonctionnement pour modifier leur comportement. Cette nouvelle génération de déchèterie à l'architecture originale intègre le réemploi et les codes de consommation de la grande distribution. Au travers d'un véritable parcours, le citoyen est amené à donner, prendre, recycler, pour éviter l'enfouissement. NOUVEL'R est une association de développement économique par l'économie circulaire, agissant sur le territoire du Libournais, Haute Gironde, St-Émilionnais (200 000 habitants). Ces deux structures serviront d'exemples afin d'aborder l'économie circulaire comme moteur de l'emploi par la création d'une filière favorisant le réemploi des déchets.

► **Vous prendrez conscience de l'importance de l'économie circulaire en terme de moteur emploi et de vecteur de réduction des quantités de déchets par le réemploi.**

ATELIER 5 L'agriculture urbaine : une solution pour intégrer une économie circulaire en milieu urbain

Face à l'exode des populations vers les grands centres urbains, l'un des principaux enjeux du siècle actuel est de nourrir l'ensemble de la population de plus en plus citadine. En parallèle, les urbains sont désireux de nature en ville et d'une production agricole locale respectueuse de l'environnement et de la santé humaine. Dans ce contexte, l'agriculture urbaine, qui n'est pas un phénomène nouveau, connaît ces dernières années, un certain engouement et est devenue une tendance très médiatisée. L'agriculture urbaine, aux multiples visages de par ses caractéristiques (localisation, type de production, support, gouvernance...), se révèle comme une solution pour intégrer une économie circulaire en milieu urbain.

► **À l'issue de l'atelier, vous pourrez :**

- définir ce qu'est l'agriculture urbaine, cerner ses enjeux et les points de vigilance
- identifier les intérêts de l'agriculture urbaine pour les collectivités et avoir une vision des conditions de mise en œuvre d'une agriculture urbaine sur le territoire.



ATELIER 6 La voirie hivernale

Témoignage du groupe APRR sur la fabrication de saumure de chlorure de sodium à base de fines de sel : Le centre du Val de l'Isère d'AREA valorise un résidu (la fine de sel) issu de l'industrie métallurgique pour produire de la saumure de sodium. Le process de fabrication, primé par l'ADEME, a dû être adapté à la granularité très fine du sel. Cette valorisation optimise le transport de sel entre le massif alpin et le littoral méditerranéen. Les évolutions et réorganisations au sein du CD 10, visant à répondre à la politique locale « Faire mieux à moyens constants », ont débouché sur la mise en place d'un service hivernal sans prestataire météo. Le CD 10 expliquera la démarche, les réorganisations et les campagnes de formation associées. Le CD 10 dispose aujourd'hui de 35 chasse-neige (saleuses et saumureuses) exploités par 450 agents.

› **Témoignage de l'AITF sur les différentes techniques de traitement de la neige : avantages et inconvénients pour l'environnement, évolutions et nouveaux produits.**

Retour d'expérience au Canada.

Vous comprendrez les ressorts d'une nouvelle organisation de la Voirie Hivernale plus respectueuse de l'environnement.

Cet atelier fait partie des quatre ateliers RNIT à dimension internationale permettant l'intervention de collègues ingénieurs membres de la FIIM (Fédération internationale des Ingénieries Municipales, dont fait partie l'AITF). Il se tiendra à la fois en anglais et en français (traduction bilingue).

ATELIER 7 Intégrer les usages de l'espace public pour une approche systémique de la mobilité

En matière de mobilité, l'essor de l'économie de la fonctionnalité se traduit par le développement d'une offre de mobilité partagée : co-voiturage, auto-partage, vélos en libre-service. Si ces nouveaux services de mobilité répondent à des besoins de mobilité non satisfaits par les offres traditionnelles de transports collectifs, de nombreuses questions se posent pour les politiques publiques en charge de l'organisation de cette offre : comment articuler ces nouveaux services de mobilité (privés et publics) avec l'offre existante ? Faut-il les intégrer aux compétences des acteurs publics et/ou les financer ? Comment les réguler ? Au-delà des jalons qui pourront être apportés par la future Loi d'Orientation des Mobilités, une approche globale est nécessaire pour comprendre les évolutions en cours, qu'il s'agisse des nouveaux usages comme du rôle des acteurs publics et privés.

› **Cet atelier vise à donner quelques clés de compréhension et à favoriser les questionnements sur :**

- **l'essor des nouveaux services à la mobilité et la manière dont ils peuvent contribuer, au sein d'un bouquet de mobilité élargi, à des politiques de mobilité plus durable des collectivités ;**
- **le modèle économique sous-jacent et l'évolution des rôles et des frontières public/privé, dans un contexte de développement du numérique et d'évolution des attentes des usagers.**

ATELIER 8 Le bruit : le parent «pauvre» de l'économie circulaire ?

80 % des français se déclarent être gênés par le bruit, déterminant négatif majeur pour la santé physique et psychique. La quasi-totalité de la population subit le bruit tout en étant à l'origine de ses nuisances (travail, loisirs, transports, domicile, zones festives ou d'activités). Le coût social du bruit atteint chaque année 57 milliards d'euros. Dans son dernier rapport sur le bruit, l'OMS signale qu'il est le second facteur environnemental derrière la pollution atmosphérique qui provoque le plus de dommages sanitaires en Europe. Ce rapport souligne l'importance du bruit provenant des transports routiers, aériens et ferroviaires. La gestion du bruit devrait donc être intégrée aux politiques environnementales et d'aménagement pour un mieux-vivre de la population. Mais les enjeux liés à l'environnement sonore, et plus particulièrement à la lutte contre les nuisances sonores, ne semblent pas s'inscrire dans les problématiques de l'économie circulaire. Cependant, la gestion du bruit ne peut s'appréhender que de façon transversale et interdisciplinaire : peut-on aménager en faveur du bien être ? Vous êtes prêts à vivre une NOISE PARTY aux RNIT ?

- › Cet atelier vise à vous sensibiliser aux enjeux liés à la gestion de l'environnement sonore, à favoriser les actions intersectorielles de prévention et de lutte contre les nuisances sonores et à vous présenter des outils de diagnostic, de réglementation, d'évaluation pour faciliter la prise en compte de l'environnement sonore.

ATELIER 9 L'économie circulaire dans les territoires ultramarins

Les territoires ultramarins peuvent être considérés comme étant des territoires d'expérimentation de l'économie circulaire. En effet, l'éloignement de ces territoires par rapport à l'hexagone et à l'Europe, ainsi que leur caractère insulaire, mettent en exergue une gestion différenciée des déchets liées à :

- la problématique de transport des déchets et les difficultés de massification des flux
 - le coût de la gestion des déchets liés à l'éloignement et à un marché peu concurrentiel
 - l'absence de certaines filières de valorisation sur ces territoires, et des tonnages trop faibles pour pérenniser de telles usines (par conséquent, une grande partie de ces déchets sont recyclés en métropole).
 - la problématique de valorisation des déchets pour la production d'énergie (biomasse, méthaniseur...), avec l'objectif d'une autonomie énergétique à l'horizon 2030.
- › Cet atelier vise à vous sensibiliser aux modèles d'économie circulaire qui ciblent la gestion sobre et efficace des ressources, avec la perspective d'une mutation profonde de nos organisations, tant locales que mondiales, mais aussi de nos modes de vie.

› RETROUVEZ LA DESCRIPTION DES ATELIERS SUR CNFPT.FR (QR CODE en fin du livret)



16 h 00-16 h 30 : **PAUSE-CAFÉ** – Salle Reuze

ILS SONT LÀ POUR VOUS

- Les stands partenaires AITF
 - Le STAND CNFPT : espace mobilités, offre de services, espace des élèves ingénieurs, stand « vous faciliter la vie aux RNIT » pour vos questions pratiques
 - Les e-communautés du CNFPT
- › Des fontaines à eau sont disponibles dans l'Espace Reuze

16 h 30-18 h 30 : **ATELIERS AU CHOIX** – Salles à l'étage

- › Pour trouver votre salle : suivez les écrans !

ATELIER 10 Accompagner l'économie circulaire dans la construction : la démarche « bâtiments durables »

Construire durable est un objectif légitime pour un maître d'ouvrage (collectivité, promoteur ou particulier). C'est également une manière de rassurer les habitants sur la réalisation d'un projet, qu'il s'agisse d'un équipement public ou non. Quelle démarche adopter pour des bâtiments ou des aménagements durables ? Avec quels moyens, quels coûts et quelle plus-value pour la collectivité, les élus et les habitants ? Comment faut-il convaincre pour permettre à la collectivité d'être accompagnée dans la démarche « bâtiments durables » afin de développer l'économie circulaire dans la construction ? Comment la maîtrise d'œuvre peut tirer profit de la démarche ? Quels retours d'expériences de réemplois des matériaux et matériaux biosourcés dans la construction ?

- › Il s'agit ici de vous permettre de disposer des arguments, à destination des décideurs ou prescripteurs locaux, pour se lancer dans une démarche de construction durable en intégrant l'économie circulaire des matériaux de construction. Vous comprendrez l'intérêt de la démarche « bâtiments durables » pour conduire un projet de construction, de promotion immobilière ou d'aménagement urbain à l'échelle d'un terrain, d'un quartier ou d'une zone d'aménagement.

ATELIER 11 Les machefers et sédiments de dragage : utilisation pour les routes et les espaces publics

Afin de préserver les ressources naturelles, les techniques d'aménagements des routes et des rues évoluent pour intégrer une part plus importante de co-produits issus du recyclage ou de matières difficilement valorisables. Cet atelier présentera deux champs d'application particuliers : le premier concerne la valorisation des matériaux issus de l'incinération des ordures ménagères en techniques routières ; l'autre, l'intégration des sédiments de dragage dans les structures ou dans des matériaux de voirie ou assainissement. Au-delà, d'une présentation des réflexions nationales sur ces sujets, l'atelier sera l'occasion d'illustrer, à travers des exemples opérationnels, les évolutions techniques concernant les machefers et les diverses applications d'intégration de sédiments de dragage.

- › L'objectif majeur est de mieux faire connaître ces matériaux alternatifs et surtout exposer les précautions d'usage de ceux-ci.

ATELIER 12 L'économie circulaire au cœur de l'actualité voirie

Cet atelier sera dédié aux actualités relatives à la voirie et aux infrastructures. Un tour d'horizon synthétique autour de trois thèmes :

- 1 - Les travaux routiers et l'économie circulaire : présentation nationale
- 2 - Le retour d'expérience d'une collectivité autour du projet Multi-Recyclage des enrobés (MURE)
- 3 - Un point d'actualité réglementaire sur la déclaration de travaux à proximité de réseaux (DT-DICT).

D'autres éléments d'informations liés à l'actualité pourront également vous être présentés.

› **A l'issue de l'atelier, les participants actualiseront leurs connaissances sur des sujets d'actualité liés aux infrastructures routières.**

Cet atelier fait partie des quatre ateliers RNIT à dimension internationale permettant l'intervention de collègues ingénieurs membres de la FIIM (Fédération internationale des Ingénieries Municipales, dont fait partie l'AITF). Il se tiendra à la fois en anglais et en français (traduction bilingue).

ATELIER 13 La trame brune : les sols urbains font leur révolution (Économie circulaire et enjeux de fertilité des sols urbains)

Les enjeux de développement urbain durable nécessitent d'intensifier la renaturation de la ville, notamment pour lutter contre les îlots de chaleurs, agir pour la santé et le bien-être des citoyens, trouver des solutions de gestion alternative des eaux pluviales... Or la lutte contre l'étalement urbain, la sanctuarisation des espaces naturels et agricoles, combinées avec les objectifs de reconstruction de la ville sur elle-même, pose la question de la fertilité des sols nécessaire à cette renaturation.

Dans ce contexte, les logiques d'économie circulaire apportent de nouvelles perspectives de solutions pour recréer des filières de régénération de la fertilité des sols (génie écologique) ou de recréation de terres fertiles à partir de recyclage de déchets urbains (terres excavées, composts...).

Ces « technosols » sont alors porteurs d'une multifonctionnalité : supports de nature et de biodiversité, mais aussi porteurs de voirie, espaces de rétention et d'infiltration des eaux pluviales, surfaces « évapotranspirantes » pour le rafraîchissement de la ville...

› **A l'issue de l'atelier, les participants intégreront les logiques d'économie circulaire liées à la fertilité des sols comme directement connectées aux questions de planification urbaine, de projet et d'aménagement d'une ville durable, nature et bioclimatique.**



ATELIER 14 Obtenir des études « ACV » (Analyse Cycle de vie) de qualité pour les bâtiments neufs

Le Label E+C- lancé en novembre 2016 préfigure la prochaine réglementation thermique, ou plutôt la prochaine réglementation environnementale. Par-delà l'aspect performance énergétique, ce label tient compte de l'empreinte carbone du bâtiment tout au long de son cycle de vie, ce qui constitue une totale nouveauté. Les études analyse du cycle de vie (ACV) – et plus particulièrement la maîtrise de ces études – deviennent donc primordiales. Qu'est-ce qu'une étude ACV pour un bâtiment ? Comment la réalise-t-on ? Quels sont les retours d'expériences sur le référentiel E+C- et sur les études ACV déjà réalisées ? Comment s'assurer des compétences des prestataires ? Telles sont les principales questions qui seront abordées lors de cet atelier.

› A l'issue de l'atelier, vous aurez :

- une meilleure compréhension des études ACV « bâtiments » ;
- une meilleure connaissance du référentiel et de l'expérimentation E+C- ;
- une vision des contours de la future réglementation thermique et environnementale 2020 ;
- la capacité à identifier des prestataires capables de réaliser des études ACV « bâtiments ».

ATELIER 15 Le Portail France Ville Durable : apprendre, découvrir et partager des projets innovants de l'économie circulaire et de la ville durable

Les parties prenantes françaises de la ville durable sont heureuses de vous présenter le nouveau portail France Ville Durable. Lors de cet atelier vous comprendrez le fonctionnement de cette nouvelle plate-forme collaborative qui référence les expertises françaises en matière d'économie circulaire et de ville durable. Un choix varié de projets déjà publiés en ligne et ayant trait à l'économie circulaire feront l'objet d'une présentation détaillée par leurs auteurs afin de vous donner des exemples inspirants que vous pourrez partager et retrouver sur le portail.

› A l'issue de l'atelier, les participants connaîtront le fonctionnement du portail France Ville Durable, sauront comment consulter ou comment publier et auront eu un aperçu des publications déjà accessibles en ligne.

ATELIER 16 18 000 km de côtes françaises dont ultramarines et autant de déchets/ressources sur les plages à gérer

Serons-nous bientôt plus nombreux que les poissons ? Les déchets jonchent toutes les côtes et se retrouvent surtout dans les milieux marins. Différentes actions voient le jour. Comment gère-t-on aujourd'hui ces déchets ? Cet atelier vous présente des exemples d'actions mises en œuvre et vous invite à partager vos propres réflexions et expériences. Vous découvrirez notamment le projet « reseaclons », qui expérimente la création d'une filière innovante de collecte et de valorisation des déchets plastiques pêchés en mer, mais aussi une

PROGRAMME

présentation générale par l'association AMORCE sur les 3 principales sources de plastiques issus des zones habitées dans les terres (dépôts sauvages, eaux pluviales et eaux usées) et la proposition d'un plan d'actions multi-métiers pour intercepter les plastiques en amont, sur les zones habitées. Enfin, l'observatoire de déchets flottants et dérivants de Mayotte et des Glorieuses et de l'Agence Française pour la Biodiversité, puis les actions du Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandres.

- › Grâce à cet atelier, vous saurez mettre en œuvre au moins une action participant à l'amélioration de la collecte et du traitement des déchets sur les plages.

ATELIER 17 Concours et formation ingénieur en chef

Concours et scolarité à l'INET, ou examen professionnel et parcours de formation à la carte sont les deux voies exclusives pour intégrer le nouveau cadre d'emploi des ingénieurs en chef territoriaux. Quelle voie choisir en fonction de son parcours et de son projet ? Quels sont les profils attendus par les collectivités pour diriger leurs services ? Regards croisés et témoignages à la deuxième année de mise en œuvre de ce nouveau dispositif national.

- › Vous comprendrez mieux les attentes en terme de profil pour passer ces épreuves. Vous saurez si vous pouvez vous y projeter ou non, et serez en mesure de passer l'information au sein de votre collectivité pour inciter leurs collègues à s'engager dans ce parcours de promotion.





VENDREDI 14 JUIN 2019

8 h 00-8 h 30 : **ACCUEIL CAFÉ** – Salle REUZE

8 h 30-10 h 30 : **ATELIERS AU CHOIX** – Salles à l'étage
› Pour trouver votre salle : suivez les écrans !

ATELIER 18 Un urbanisme circulaire : recycler les espaces

Pendant des années, les villes se sont construites en gagnant les campagnes et en consommant le foncier périphérique. Cet étalement urbain est maintenant décrié en raison de ses impacts négatifs sur les déplacements, l'imperméabilisation des sols, la destruction de milieux naturels, les paysages, les pratiques agricoles... Aujourd'hui, il faut penser un nouveau modèle de production urbaine : celui visant à bâtir la ville sur la ville, marquant la fin du processus linéaire traditionnel d'artificialisation des sols. L'idée est de transposer les principes de l'économie circulaire à la fabrication de la ville en se concentrant sur le devenir des sols.

› Vous serez en mesure d'intégrer le concept d'urbanisme circulaire et de développer une nouvelle approche de fabrication de la ville.

ATELIER 19 Parcs véhicules et centres techniques, acteurs de l'économie circulaire

Les parcs véhicules et centres techniques sont au cœur des politiques que les collectivités peuvent mettre en œuvre pour privilégier l'économie circulaire qu'il s'agisse d'approvisionnement, de préservation et de consommation des biens et ressources, de réemploi, de recyclage, ou même de régénération. Cet atelier traitera de ces questions avec pour point de mire la contribution des parcs véhicules et centres techniques en matière d'exemplarité et d'aide à la création de filières locales performantes, sans oublier la viabilité technique autant qu'économique. Nous proposerons un mode d'animation partant d'expériences concrètes de collègues, que nous essaierons de discuter collectivement afin de trouver des axes d'amélioration et d'envisager des conditions de déploiement. Notre intention est que chacun reparte avec des idées nouvelles et, si possible, un projet d'expérimentation à mettre en œuvre dans sa collectivité.

› À l'issue de cet atelier, vous saurez partager des initiatives et des bonnes pratiques, discuter et améliorer les projets présentés et ouvrir le débat sur les possibles. Vous aurez des idées à mettre en œuvre dans la collectivité et saurez-vous donner des moyens pour continuer à avancer collectivement.

ATELIER 20 Déchets non ménagers et service public : comment se positionner? Enjeux et opportunités autour de l'Écologie Industrielle et Territoriale

Dans le prolongement de la loi sur la transition énergétique, le décret n°2016-288 du 10 mars 2016 dit « décret 5 flux » oblige depuis le 1^{er} juillet 2016 au tri à la source et à la valorisation de cinq flux de déchets : les papiers/cartons, le métal, le plastique, le verre et le bois. Ce décret s'applique à « tous les producteurs et détenteurs de déchets (entreprises, commerces, administrations, collectivités...) générant plus de 1100 litres/semaine de déchets, et qui sont collectés par un prestataire privé ou par le service public des déchets ». Parallèlement, les CODEC, contrats d'objectifs déchets et économie circulaire, signés entre les collectivités et l'ADEME depuis 2 ans, incitent les collectivités à faire l'inventaire des producteurs de déchets sur le territoire, et à engager des démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT). Les déchets d'une entreprise peuvent ainsi servir de matières premières pour une autre, et alimenter une économie optimisant au mieux les ressources locales. Les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) intègrent également ces dynamiques territoriales. Les collectivités locales voient ainsi leur rôle évoluer : le déchet produit sur le territoire, qu'il soit issu de la consommation domestique ou lié aux activités économiques, devient une ressource, et les collectivités peuvent alors se positionner en tant que facilitatrices entre producteurs et structures de réemploi ou de valorisation. Dans d'autres territoires, ce sont les entreprises qui s'organisent elles-mêmes pour collecter, trier et valoriser leurs déchets, en recherchant les complémentarités de flux. La puissance publique peut alors apporter une aide technique ou financière à ce type d'initiative issue du secteur privé.

- ▶ Grâce à cet atelier, vous saurez quels acteurs mobiliser pour quel type et quel niveau de gouvernance, mais aussi comment engager la réflexion puis l'action. Vous saurez comment anticiper les impacts, actuellement difficilement quantifiables, notamment en matière de fiscalité locale. Faut-il impérativement passer par un état des lieux précis des producteurs 5 flux ? À quel moment s'arrêter ?

Cet atelier fait partie des quatre ateliers RNIT à dimension internationale permettant l'intervention de collègues ingénieurs membres de la FIIM (Fédération internationale des Ingénieries Municipales, dont fait partie l'AITF). Il se tiendra à la fois en anglais et en français (traduction bilingue).

ATELIER 21 ASSET management et gestion prévisionnelle du cycle de vie des ouvrages

«La gestion durable des infrastructures et celle du cycle de vie de leurs composants sont incontestablement au cœur du concept d'économie circulaire qu'ils rendent ainsi opérationnel.»

L'approche par la méthode de l'ASSET MANAGEMENT permet de conjuguer démocratiquement : gestion durable des infrastructures, faisabilité et programmation financières, gestion de la prise de risques et définition/révision des niveaux de service.



L'atelier permettra :

- de croiser des approches internationales, grâce à l'IPWEA, Institut d'ingénierie des travaux publics d'Australasie, membre de la FIIM, qui a développé une formation qualifiante en ASSET Management
 - de développer un cas pratique autour de la prise en compte de l'économie circulaire dans la politique du logement social neuf en Nouvelle Zélande.
- À l'issue de l'atelier, vous connaîtrez les divers aspects qui permettent d'engager une véritable approche multifactorielle de la gestion durable des équipements publics, qui puisse être partagée avec les usagers et utilisateurs, les décideurs et responsables politiques, les gestionnaires techniques et les gestionnaires financiers. Vous aurez le goût de développer leur formation dans ce domaine et pourrez si vous le souhaitez contribuer à développer cette perspective. Vous aurez découvert comment ces principes peuvent être traduits en amont d'une politique patrimoniale à grande échelle au travers d'opérations de logements neufs pilotes en la matière.

Cet atelier fait partie des quatre ateliers RNIT à dimension internationale permettant l'intervention de collègues Ingénieurs membres de la FIIM (Fédération internationale des Ingénieries Municipales, dont fait partie l'AITF). Il se tiendra à la fois en anglais et en français (traduction bilingue).

ATELIER 22 Les cycles vertueux de l'économie circulaire

Notre événement propose de découvrir un outil innovant d'intelligence territoriale basé sur des scénarios de flux énergétiques : le « toile maker ». Celui-ci se présente sous la forme d'un logiciel d'analyse et de data visualisation d'écosystèmes territoriaux. Il est actuellement en test sur le Dunkerquois et permet de générer des « toiles interactives » construisant des images dynamiques d'écosystèmes industriels et énergétiques. Le tout est géolocalisé et lié à plusieurs bases de données. Son but : à l'échelle d'un territoire, définir des stratégies, analyser les impacts, anticiper les chocs, identifier des opportunités, développer l'économie circulaire... Le fonctionnement économique et énergétique peut ainsi être analysé comme un système ouvert intégrant les flux locaux, les réseaux, les imports et exports. Ainsi, les flux transfrontaliers avec le Royaume Uni, la Belgique, l'Allemagne sont intégrés à l'analyse, ce qui permet d'identifier des opportunités de coopérations et d'échanges.

- Vous serez mis concrètement en situation et devrez incarner le rôle de décideurs stratégiques territoriaux, industriels et énergétiques. Cet atelier vous préparera donc à prendre des décisions en visualisant collectivement leurs conséquences. Le diagnostic et la prospective sont ainsi partagés en temps réel.

ATELIER 23 Open DATA, un nouveau pas vers l'économie circulaire

Le contexte actuel de transition numérique se caractérise notamment par une vertigineuse croissance des données qui sont constituées pour mettre en œuvre les outils et les services numériques. Les impacts de ce « big data » en termes économiques et écologiques ne sont pas nuls ou faibles. Il convient donc de se préoccuper de la mise en œuvre de cercles vertueux autour du partage, de la mutualisation et de la réutilisation de ces données. Des actions partenariales et collaboratives en matière de données numériques contribuent en effet à limiter autant que possible les coûts des données publiques et d'exploiter au mieux le bien commun qu'elles constituent. La libre mise à disposition des données publiques ou « open data » s'inscrit dans cette volonté, à laquelle vient s'ajouter celle d'une réelle transparence de l'action publique. Au travers de plusieurs témoignages sur des actions concrètes, cet atelier entend illustrer la contribution de l'open data à une forme d'économie circulaire.

- › Vous aurez une meilleure compréhension générale de l'impact du numérique, dans lequel l'open data s'inscrit, sur les dynamiques d'économie circulaire, des apports en particulier de l'open data dans l'économie circulaire et enfin des retours d'expérience concrets pouvant servir d'exemples d'usage pour les collectivités.

ATELIER 24 Mobilités professionnelles, perspectives et modalités

L'atelier porte sur les mobilités professionnelles au sens large (mobilités internes, mobilités géographiques, mobilités inter-fonctions publiques, mobilités public/privé), en faisant le lien avec le projet de loi « fonction publique » en cours qui interpelle l'ensemble des ingénieurs.

- › Votre objectif : maîtriser le contexte réglementaire et l'actualité.

ATELIER 25 L'autoconsommation photovoltaïque : un enjeu pour les territoires

Depuis la loi relative à la transition énergétique d'août 2015, les collectivités se sont vues confier un rôle de chef d'orchestre de la démarche territoriale de transition énergétique et notamment du développement des énergies renouvelables (EnR). La production d'énergie renouvelable peut être injectée dans les réseaux de distributions (électricité, gaz, chaleur) ou directement consommée (autoconsommation) par le producteur pour répondre à ses propres besoins énergétiques. Cette seconde voie se développe fortement depuis quelques mois, sous les effets de divers facteurs favorables. L'activité de l'autoconsommation énergétique peut se prévaloir d'appliquer le principe d'économie circulaire sur de nombreux plans.

- › Grâce à cet atelier, vous saurez partager des initiatives et des bonnes pratiques, mettre en évidence les opportunités du secteur, les facteurs facilitants et les freins relatifs aux projets d'autoconsommation. Vous repartirez avec des éléments de méthode à appliquer dans la collectivité et aurez les moyens pour poursuivre les échanges sur le sujet (GT AITF, e-communauté, etc.).



ATELIER 26 Territoires et alimentation : quelles proximités ?

Garantir un approvisionnement de qualité aux citoyens de tous âges dépendants de la restauration collective, maintenir l'emploi local et l'activité en milieu rural, entretenir les paysages, maintenir les petites exploitations et les liens producteurs-consommateurs, sont autant d'enjeux fondamentaux du développement des filières locales. Ce développement ne peut se faire sans un nécessaire accompagnement des établissements dans les économies de ressources (naturelles et financières) et le retour au sol de la matière organique.

› À l'issue de l'atelier, les participants auront appréhendé l'ensemble des enjeux liés à une alimentation de proximité durable grâce à des initiatives innovantes de différentes collectivités.

› RETROUVEZ LA DESCRIPTION DES ATELIERS SUR CNFPT.FR (QR CODE en fin du livret)

10 h 30-10 h 45 : **PAUSE-CAFÉ** – Salle REUZE

10 h 45-12 h 15 : **2^e TABLE RONDE** :

Quel avenir pour l'ingénierie territoriale dans l'économie circulaire ? – Salle EUROPE

Quelles sont les innovations technologiques, numériques, sociales, organisationnelles, qui permettent de faire évoluer les modalités d'intervention des collectivités locales ? : Comment offrir des pistes concrètes aux nouveaux usages et nouveaux services ? Quels sont les moyens d'agir pour les collectivités locales tels que la commande publique ? Les enjeux de l'économie circulaire territoriale font nécessairement évoluer l'ingénierie territoriale dans toutes ses dimensions : qu'en sera-t-il des métiers et des organisations ? Comment former aux nouvelles compétences en matière de logiques coopératives inhérentes à l'économie circulaire territoriale ?

Intervenants :

- Hervé ALLEGRE, directeur général de l'Institut des Villes durables
- Yves-Antoine BAUCHE, chargé de mission économie circulaire de la ville de Roubaix.
- Daniel FROELICH, chaire de l'économie circulaire de l'ENSAM
- Julian PERDRIGEAT, Ville de Loos-en-Gohelle
- Hélène PESKINE, secrétaire général du PUCA

Modération : Julie MERKLING, animatrice de conférences et de débats

12 h 15-12 h 30 : **MOT DE CLÔTURE**

Elisa LOOSFELD, et Annick TUAL passent le relais de l'organisation des RNIT à Agnès GUYOT et Patrick BERGER.

- Elisa LOOSFELD est directrice de la délégation du CNFPT Nord – Pas-de-Calais, région Hauts de France et directrice de l'INSET de Dunkerque,
- Annick TUAL est membre de l'AITF et directrice à la Communauté urbaine de Dunkerque,
- Agnès GUYOT est directrice de la délégation du CNFPT Languedoc-Roussillon, région Occitanie et directrice de l'INSET de Montpellier,
- Patrick BERGER est membre de l'AITF.



PROGRAMME

12 h 30-14 h 00 : **BUFFET DÉJEUNATOIRE AU KURSAAL** – Salle REUZE

14 h 00 : **ATELIERS HORS LES MURS ET RENCONTRES AVEC LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Pour toutes les visites, un accompagnant clairement identifiable vous attend sur le parvis du Kursaal pour vous amener à votre bus. Vous pourrez laisser votre bagage éventuel dans le bus jusqu'à la fin de la visite et le retour en gare de Dunkerque.

› RETROUVEZ LA DESCRIPTION DES ATELIERS SUR CNFPT.FR (QR CODE en fin du livret)

1 La stratégie de renforcement de l'attractivité du centre-ville de Dunkerque et le programme Action Cœur de ville

AVEC : • Catherine MARTOS, CUD, directrice projet urbain et action cœur de ville

Au cours d'un parcours du centre-ville de Dunkerque, en bus gratuit et à pied, seront évoqués les grandes lignes de la stratégie de renforcement de l'attractivité du centre-ville et présentés des actions ou projets récemment réalisés (ou en cours de réalisation) et des sites de projets encore à l'étude. Le renforcement de l'attractivité du centre-ville de Dunkerque constitue l'un des enjeux importants du territoire dunkerquois. Le centre-ville concentre de nombreuses activités et fonctions : économiques et marchandes, résidentielles, de services, culturelles, touristiques ou encore universitaires, qui en font un vrai centre d'agglomération. Mais force est de constater cependant qu'il souffre également de certaines difficultés nécessitant la mise en œuvre d'un plan d'actions de revitalisation multi thématiques, traduit dans le projet « Phoenix » engagé par les élus depuis fin 2014. S'inscrivant dans une stratégie de renforcement à la fois commerciale, tertiaire, résidentielle, mais aussi de déplacement, de loisirs et d'embellissement du centre d'agglomération, ce projet s'intègre dans une démarche globale de développement de l'attractivité et du rayonnement du dunkerquois. Il répond, ce faisant, aux objectifs du programme Action Cœur de ville lancé par l'État et initié en septembre 2018, appréhendé par le territoire comme un accélérateur de projets.

De 14h à 16h

Balade à pied en ville

Pas d'équipement particulier

2 Le Learning Center Ville Durable

AVEC : • Marnix BONNIKE, directeur du Learning Center Ville Durable

- Delphine CAPET, CUD, cheffe du service Urbanisme et Environnement
- Valérie MATHIAS HUSSON, AGUR, Géographe Urbaniste

À travers la visite du Learning Center Ville Durable, venez découvrir l'écosystème de la Halle aux Sucres ! Ce bâtiment vous livrera ses secrets sur la fabrique de la ville et vous offrira un point de vue unique sur l'histoire de Dunkerque.



Au programme :

- la co-construction avec les habitants d'un urbanisme durable qui promeut la transition écologique, économique et énergétique du territoire
- le rôle du Learning Center dans le questionnement de notre mode de développement et la diffusion des savoirs sur la transformation du territoire
- le design circulaire à travers les œuvres du collectif En Rue et bien d'autres surprises !

De 14h à 16h

Marche autour et sur le môle 1 (3 km)

Pas d'équipement particulier

3 La patinoire d'agglomération ou la fabrique de chaleur

AVEC : • Laurent THIRIONET, CUD, architecte

• Lionel DEVAUX, agence Chabanne, architecte

• Julien MOLMY, Rabot Dutilleul Construction

La Communauté Urbaine de Dunkerque termine la construction d'un nouveau complexe patinoire qui devra répondre aux objectifs suivants : être adapté aux attentes des usagers qui vont y évoluer, garantir la maîtrise des coûts et consommations énergétiques dans la durée, permettre d'accueillir des compétitions de hockey sur glace, patinage artistique et d'autres sports de glisse. La particularité du projet : habituellement très énergivore (les patinoires), ce nouveau complexe optimise la récupération de chaleur issue de la production de la glace (pratiquement autonome en ECS et chauffage). Vous allez découvrir cet équipement sportif majeur de l'agglomération, la particularité de son montage de contrat global REM (Réalisation Exploitation et Maintenance) qui consiste à confier à un groupement d'entreprises la construction, l'exploitation technique et la maintenance d'un bâtiment pendant 15 ans, le tout lié à un contrat d'objectif de dépense énergétique et de maintenance.

De 14h à 16h

Visite du chantier

Pas d'équipement particulier : EPI fournis sur le chantier

4 FRAC : des boîtes dans la boîte

AVEC : • Laurent THIRIONET, CUD, Architecte

• Floriant DE POUSS, Agence Vassal Architecte

À Dunkerque, le Fonds régional d'art contemporain (Frac) du Nord - Pas-de-Calais se voulait un outil logistique autant qu'un laboratoire muséographique. Le bâtiment conçu en réponse par Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal démultiplie l'offre spatiale et élargit le champ des possibles : ils livrent deux fois plus de mètres carrés que prévu avec le même budget. Au programme de la visite du bâtiment en présence de l'architecte : faire découvrir un bâtiment référence de l'architecture contemporaine de ces 10 dernières années, conçu par des architectes français reconnus pour leur implication dans le domaine de l'architecture



PROGRAMME

expérimentale avec comme fil conducteur le développement durable. Cette visite du bâtiment se poursuivra par une visite (1 heure) de l'exposition Gigantisme. Depuis le 4 mai 2019, une exposition de sculptures, de mobilier design, de films, de maquettes, de peintures et autres formes d'utopies manifeste la créativité remarquable qui résulte de collaborations entre artistes, ingénieurs et architectes, depuis la seconde moitié du XX^e siècle.

De 14h à 16h

Départ en bus du Kursaal

Pas d'équipement particulier

5 Le Déchet Tour

AVEC : • Jérôme CEROTTI, CUD, directeur Déchets

- Marion PHILIPPON, CUD, chef de services Valorisation, traitement et économie circulaire

Collecte et traitement des déchets constituent une compétence historique de la Communauté urbaine de Dunkerque. Actuellement, 99% des ordures ménagères collectées sur le territoire sont valorisées sous forme de « matière recyclable », « organique » et « énergétique ». En 30 ans, la collectivité a su développer cette faculté majeure pour la préservation de l'environnement grâce au tri sélectif et aux outils de traitement et de valorisation des déchets. Le Déchet Tour inclut la visite de :

- Triselec : centre de tri de la collectivité, exploité par SPL Triselec, il a été le 1^{er} de France en 1989. 16 000 tonnes/an de déchets recyclables y sont triés (emballages ménagers, papiers...). Son + : au niveau social, son activité d'insertion professionnelle (70 ETP en insertion) est exemplaire.
- Pôle de valorisation : exploité par Dalkia Wastenergy, il traite 86 000 tonnes de déchets résiduels et les valorise sous forme énergétique : électricité et bientôt chaleur. Actuellement, il alimente 17 000 foyers en électricité. Son + : performances environnementales exemplaires grâce au traitement humide des fumées.

Le Déchet Tour sera l'occasion de découvrir les enjeux, difficultés, scénarios et prises en compte de la problématique des déchets dans les projets d'aménagement urbain.

De 14h à 17h

Visite avec montées-descentes d'escaliers

Pas d'équipement particulier : EPI fournis

6 Le bus gratuit et son modèle économique, visite du PCT et STDE

AVEC : • Rebecca GUIGNARD, CUD, direction de la Voirie et de la Mobilité, responsable stratégie, qualité, innovation

- Daniel VANSTEENE, CUD, chef du service Déplacement-Circulation
- Sébastien HANDSCHOEWERCKER, Transdev, responsable marketing DK bus
- Xavier DAIRAIN, CUD, directeur adjoint Voirie Mobilité

Depuis septembre 2018, la Communauté urbaine de Dunkerque propose à tous un nouveau service de transports en commun gratuit plus performant et entièrement gratuit. Avec une hausse de la fréquentation de 50% en semaine, le succès est déjà au rendez-vous. Venez



découvrir ce projet d'envergure au travers d'une présentation qui portera sur la conception, les objectifs et le modèle économique, autant que sur la mise en œuvre concrète et les adaptations proposées. Une visite du poste central trafic (PCE) vous permettra de découvrir la gestion des feux tricolores et son impact sur le projet de transports à haut niveau de service. Seront également abordés les effets sociaux et sociétaux de la gratuité ainsi que les actions menées pour faire du bus un véritable lieu de vie.

De 14h à 17h

Visite et conférence en salle de réunion

Non accessible aux PMR

7 Associations de réemploi du Dunkerquois

AVEC : • Karine HEDE, CNFPT, conseillère formation

- Samuel MAISON, AFEJI
- Jessica EVRARD, AFEJI, chargée de développement
- Patrick LE BELLEC, mairie de Dunkerque, collectif En Rue
- Jessica JUNVEL EVRARD, AFEJI
- Laurent VANRECHEM, directeur de l'association Coup de pouce

L'économie circulaire est un système basé sur l'utilisation des ressources existantes pour limiter les impacts environnementaux. Le territoire dunkerquois est porté par des initiatives locales œuvrant en ce sens. Elles sont portées par des associations très présentes sur le tissu économique local. Sur le môle1 à l'Inset de Dunkerque, venez rencontrer les associations locales :

- Coup de Pouce : transformation et valorisation de textiles pour réaliser de nouvelles pièces ou chiffons
- AFEJI avec l'action Eco&Deco : récupérations de meubles, de décorations, de matériels de loisirs pour les relooker, les valoriser et faciliter leur réemploi

Puis rendez-vous à l'extérieur pour poursuivre la visite avec le collectif En Rue et ses réalisations de constructions pour se réapproprier l'espace public. Visite et rencontre de la structure « jardin des blocs » réalisé par le collectif en rue sur le Môle 1.

De 14h à 16h

Visite à pied

Pas d'équipement particulier

8 La ville nourricière

AVEC : • Jean-Christophe LIPOVAC, ville de Grande-Synthe, directeur de projet transition écologique et sociale

- Yves CAESTECKER, ville de Grande-Synthe, responsable du service Espaces naturels et espaces publics
- Isabelle HUTTERRER, ville de Grande-Synthe, chargée de mission Agriculture et alimentation durables

Pionnière de la gestion écologique des espaces verts et naturels depuis près de 20 ans, la ville de Grande-Synthe a été élue première capitale française de la biodiversité en



PROGRAMME

2010. Plaçant le bien-être des habitants et le bien vivre ensemble au cœur de la politique municipale, la ville s'est engagée depuis 2011 dans une démarche de « ville en transition » dans laquelle l'accès à une alimentation saine et durable pour tous constitue l'un des piliers. Aujourd'hui, espaces écologiques et espaces nourriciers cohabitent en ville, et prennent la forme de jardins en pied d'immeubles, d'arbres fruitiers et de vergers en ville, d'une ceinture boisée à la fois corridor écologique et nourricière. En lien avec sa politique des cantines 100% bio, la ville accompagne le développement de projets de maraichage en agriculture biologique en ville. Cette visite de terrain permettra de découvrir un panorama de projets et d'initiatives alimentaires durables. Au programme : visite guidée de la ville de Grande-Synthe ; découverte en particulier du corridor boisé et de la « Forêt qui se mange » projet associatif d'un verger-potager en permaculture ; d'un jardin d'autoproduction écologique en pied d'immeuble ; du parc du Moulin et du jardin des plantes médicinales ; de la « ferme urbaine du prédebourg ».

3h - de 14h à 17h

Balade à pied

Pas d'équipement particulier

9 L'Espace Santé du Littoral « cradle to cradle » de Grande-Synthe.

AVEC :

- Jean-Christophe LIPOVAC, ville de Grande-Synthe, directeur de projet transition écologique et sociale
- Arnaud HOUEL, ville de Grande-Synthe, directeur du pôle Aménagement et Développement
- Jérôme LEVIS, AITF, ville de Grande-Synthe, directeur des services techniques
- Eric STROOBANDT, agence ES Architecture, Architecte DPLG

La Ville de Grande-Synthe dispose, depuis les années 1960, d'un centre de santé regroupant des associations et des services œuvrant pour la santé des habitants. Ce bâtiment, qui fut l'un des premiers équipements de la ville, est devenu vétuste. La municipalité a souhaité une reconstruction allant plus loin que les labellisations environnementales et énergétiques classiques en ciblant en particulier l'économie circulaire. L'ambition est d'ailleurs de réinventer ce bâtiment « cradle to cradle inspired ». L'approche « cradle to cradle », littéralement « du berceau au berceau », s'inscrit dans une approche ambitieuse d'éco-conception. Il s'agit de restreindre au maximum l'empreinte environnementale et l'empreinte carbone du futur bâtiment, à toutes les étapes de son cycle de vie, de sa conception jusqu'à sa déconstruction. Cette philosophie d'éco-conception vise à démontrer qu'il est possible d'avoir une empreinte positive sur l'environnement et la santé, et ce en cherchant à appliquer les principes régissant les écosystèmes naturels à nos systèmes de production et de consommation.

De 14h à 16h

Visite de chantier - conférence en salle

Pas d'équipement particulier



10 La ville des habitants jardiniers

AVEC : • Jean-François LOOTS, Parcs et jardins, directeur
• Fabrice TRUANT, AITF, CUD, chef du service Gestion durable des espaces naturels

Pionnières dans la gestion différenciée des espaces verts, les collectivités du territoire ont mis en place différentes actions favorisant l'économie circulaire dans la gestion de leurs espaces verts. La visite technique proposée sur Gravelines vous permettra de mieux visualiser le travail mené au quotidien au sein des services techniques (Espaces Verts et Naturels), mais également auprès des habitants (jardins familiaux, permaculture...). L'objectif fixé est de créer du lien social et une ville où il fait bon vivre (santé - sport - bien être). En 2013, la création des jardins familiaux « Martin Luther King », culture basée uniquement sur le compost (fourni par la ville), est un bel exemple de réussite dans ce domaine. La ville développe aussi des actions de sensibilisation des citoyens sur la gestion durable des jardins (Jardin au Naturel) et des espaces naturels (Atlas de la biodiversité Communale). Les habitants sont invités à participer à des défis photos afin d'améliorer la connaissance floristique et faunistique du territoire communal. Ces espaces exempts de tous produits phytosanitaires participent à la santé de ces habitants et à l'environnement en général. La gestion alternative des déchets/ressources vertes (le déchet vert devient une matière première), de la conception de jardins familiaux générant peu de déchets, la gestion de l'arbre en ville, le développement de l'éco pâturage au cœur des quartiers, font aussi parties des engagements municipaux. La visite se poursuivra par la découverte de l'espace naturel sensible « Des Hems Saint Pol ». Une zone humide de 20 hectares aménagée dans le cadre de mesures de compensation liées à la création d'un méthanier sur le territoire portuaire. Cet espace naturel a pour rôle d'accueillir et de nourrir les oiseaux en halte migratoire (automne et en hiver) sur notre territoire. Un passage en ville (Bus) est également prévu vous permettant de découvrir une ville fortifiée (Vauban) et les aménagements paysagers (gestion différenciée, éco pâturage en ville, gestion de l'arbre...).

De 14h à 17h

Trajet en bus avec points d'arrêts

Chaussures et vêtements de marche

11 Le projet GRHYD : le 1^{er} démonstrateur « Power To Gas en France »

AVEC : • Frédéric MABILLE, CUD, conseiller en innovation technique auprès du directeur général Ville et Environnement
• Bernard LEVANT, Palais de l'univers et des sciences, PLUS, directeur

Lancé en 2014, et inauguré en juin 2018, le projet GRHYD permet de transformer l'excédent d'électricité issue d'énergies renouvelables en gaz hydrogène, injecté ensuite dans le réseau de distribution de gaz naturel du territoire afin de répondre aux besoins des habitants en terme de chauffage, eau chaude et cuisson. Cette initiative s'inscrit en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20%, souhaitée par la France d'ici 2020. Inscrit dans la stratégie de la 3^{ème} révolution industrielle des Hauts-de-France, le projet GRHYD



PROGRAMME

est soutenu par l'État dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir opéré par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et labellisé par le pôle de compétitivité Tenerrdis.

De 14h à 17h

Visite de site et conférence en salle

Pas d'équipement particulier : EPI fournis

12 Le littoral dunkerquois face au changement climatique

AVEC : • Xavier CHELKOWSKI, AGUR, écologue - urbaniste

• Sophiane DEMARCQ, AGUR, urbaniste

La Flandre maritime possède une altitude proche du niveau de la mer, voire inférieure à celui-ci. Ce territoire, qui correspond à l'ancien Delta de l'Aa, a été gagné sur la mer, au fil des siècles. Des ouvrages côtiers, naturels ou artificiels, assurent la protection contre les invasions marines. L'évacuation des eaux continentales est assurée par un système particulier et complexe de drainage : les waterings. La création de ce système a permis l'occupation humaine et les développements urbain et économique de ce territoire singulier. Aujourd'hui, face aux dérèglements climatiques et à la perspective de la montée du niveau de la mer, la question de la protection et de l'adaptation du polder des Waterings est posée. Au programme de la visite : découverte des sites stratégiques pour la gestion des inondations sur le territoire, décryptage des enjeux, des actions et des partenariats mis en œuvre pour adapter le Dunkerquois au changement climatique.

De 14h à 16h

Trajet en bus avec points d'arrêts

Pas d'équipement particulier

13 ECOCEM : nés sous le signe de la symbiose

AVEC : • Vincent LEIGNEL, CUD, chef de projet écologie industrielle et intelligence économique

• Katia NATAF, Ecocem, directrice Communication et Marketing

La société Ecocem France est née en 2000 de la volonté de valoriser le laitier granulé de haut-fourneau issu de la production de la fonte. Le produit fini, le laitier moulu de haut-fourneau est un matériau bas carbone, utilisé en substitution du ciment dans les matériaux de construction comme le béton, sa production dégage 38 fois moins de CO2 équivalent que celle du ciment classique. Il existe aujourd'hui trois filiales d'Ecocem en Europe : Ecocem France, Ecocem Irlande, Ecocem Benelux. Le Groupe Ecocem a une capacité de production annuelle totale de 2,5Mt et emploie 150 personnes. Ecocem est présente en France depuis 2009 et sa seconde usine française située à Dunkerque a ouvert ses portes au printemps 2018. Ecocem a investi 37 millions d'euros pour cette usine dont le fonctionnement est écologique puisqu'elle récupère dans son process le gaz à effet de serre des hauts-fourneaux d'ArcelorMittal, son partenaire. C'est donc une symbiose à deux niveaux qui croise flux matière et flux d'énergie, un vrai exemple d'économie circulaire. Au programme : découverte



du processus de transformation du laitier vitrifié et faire connaître ces produits à nos ingénieurs et à la commande publique en vue de les introduire dans nos marchés (clause bétons durables et bas carbone) ; illustration des logiques territoriales d'écologie Industrielle : passer des opportunités de symbioses à l'organisation systémique et au développement de l'écologie industrielle territoriale, un des piliers de l'économie circulaire.

De 14h à 16h

Trajet en bus et visite sur site industriel

Pièce d'identité – risque de vertige – chaussures plates et fermées – pantalon

14 Dunkerque-Port, entre enjeux environnementaux et attractivité du territoire portuaire

AVEC : • Marc HAERINCK, Grand Port Maritime de Dunkerque, assistant écologie et communication

Dunkerque-port se positionne comme la troisième place portuaire française et le 1er pôle énergétique européen. Au sein d'un vaste territoire de près de 7000 hectares accueillant près de 200 entreprises d'horizons divers, le port exerce ses missions d'aménageurs, d'exploitant et de promoteur. Ce rôle de gestionnaire lui confère une véritable responsabilité environnementale que le port a intégré au sein de sa stratégie de développement durable. Historiquement orienté vers l'industrie lourde (sidérurgie, raffinerie), le territoire a su s'appuyer sur ses spécificités et atouts pour développer des démarches vertueuses favorables au développement durable et à l'attractivité du territoire portuaire dans un contexte de transition énergétique. Écologie industrielle inter-entreprises, gestion des sédiments de dragages dans le cadre de l'économie circulaire, entre autres, constituent de bonnes pratiques environnementales inhérentes au territoire qui seront explorées durant la visite portuaire.

Vos objectifs : cerner les enjeux environnementaux d'une place portuaire en développement, appréhender les stratégies d'implantation des entreprises dans le cadre des démarches d'écologie industrielle, identifier les outils en place favorables à la réduction des nuisances environnementales.

De 14h à 18h

Parcours en bus

Chaussures adaptées – pièce d'identité

15 Méthanisation : la Flandre se métamorphose

AVEC : • Sophie JARCZYNSKA, communauté de communes des Hauts de Flandre, directrice des Grands Projets

La communauté de communes des Hauts de Flandres est reconnue pour son potentiel de développement en matière de méthanisation du fait de sa composante agricole à plus de 80% de son territoire. Elle possède à ce jour quatre unités de méthanisation en exploitation en co-génération et déjà trois projets d'unités de méthanisation en injection sont en cours de définition. Le potentiel de développement de cette énergie renouvelable à 2050 sur le territoire est estimé à une capacité de 15 unités.



PROGRAMME

Vos objectifs : comprendre des enjeux de la méthanisation en Hauts de France, connaître le potentiel de développement de cette filière en haut de France et en région Flandre, rencontrer les exploitants d'unité de méthanisation.

De 14h à 18h

Visite en bus

Pas d'équipement particulier

16 L'écopôle alimentaire : un modèle de l'économie circulaire et de la fonctionnalité

AVEC : • Dominique HAYS, Les anges gardiens, directeur de projet

Comment remettre l'économie au service des femmes et des hommes, et au service de la préservation des ressources de notre planète ? Un peu partout foisonnent des expérimentations d'économie locale permettant aux habitants d'un territoire de reprendre contrôle sur leur destin. L'économie de la fonctionnalité et de la coopération trace une voie prometteuse. On peut l'illustrer par des exemples de la filière de l'alimentation qui concerne notre nutrition mais également, notre santé, notre culture, la façon de vivre ensemble dans différents espaces familiaux, professionnels, amicaux... Dominique Hays, à l'origine de l'écopôle alimentaire d'Audruicq, étayera ses propos d'un témoignage sur la mise en place d'une expérience de territoire dans le domaine alimentaire. Elle va bien au-delà de la stricte production locale de produits bio et de « bien vivre alimentaire », et s'étend aussi à d'autres territoires prenant la forme d'un « archipel nourricier ».

De 14h à 17h

Trajet en bus

Pas d'équipement particulier

NOTES

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.



**RETROUVEZ LE DÉTAIL
DE TOUS LES ATELIERS ET VISITES
SUR WWW.CNFPT.FR**

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY – CS 41232 – 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 – FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

f@centrenationaldelafonctionpubliqueterritoriale **t**@cnfpt